



D

Études & Résultats

Février 2019

Adolescents sans-logement.
Grandir en famille dans une
chambre d'hôtel

Face au droit, nous sommes tous égaux

Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Études & Résultats

Adolescents
sans-logement.
Grandir en famille dans
une chambre d'hôtel



Février 2019

Résumé



L'étude « Adolescents sans-logement. Grandir en famille dans une chambre d'hôtel », menée avec le soutien du Défenseur des droits, a été réalisée par Odile Macchi, chargée d'études à l'Observatoire du Samusocial de Paris et Nicolas Oppenchain, sociologue à l'Université de Tours.

Elle repose sur des entretiens répétés auprès d'une quarantaine d'adolescents âgés majoritairement de 11 à 18 ans vivant en hôtel social, à Paris (et dans son agglomération) et à Tours, réalisés entre avril 2017 et mai 2018.

Cette étude vise à explorer les épreuves et les difficultés dans la vie quotidienne qu'implique la vie à l'hôtel, les empreintes que laissent ces épreuves sur la construction identitaire des adolescents et comment ceux-ci arrivent, ou non, à les surmonter à plus long terme.

Les résultats mettent en évidence comment l'hébergement en hôtel social produit des effets délétères sur les relations familiales et amicales, la scolarité et la santé des adolescents.

Introduction



Les familles constituent une part considérable de la population sans-logement : depuis la fin des années 1990, un nombre croissant d'entre elles, majoritairement étrangères, sont privées de logement et occupent le système d'hébergement.

L'hébergement en hôtel social complète ou supplée, notamment dans les grosses agglomérations, les carences de dispositifs spécialisés dans l'accueil d'étrangers, de demandeurs d'asile en particulier. Pour l'Ile-de-France, en plus des familles hébergées en centre d'hébergement d'urgence (CHU), de réinsertion sociale (CHRS) ou pour demandeurs d'asile (CADA), plus de 21 000 familles ont été hébergées en hôtel social en 2017 (soit 58 247 personnes¹). Elles étaient un peu moins de 15 000 en 2013 (soit 44 075 personnes). Cette année-là, l'enquête « Enfants et familles sans logement » (ENFAMS²) a permis de décrire les parcours, conditions de vie et état de santé des familles sans logement, en particulier les difficultés d'insertion scolaire et sociale des enfants. Néanmoins, la situation des adolescents n'entraîne pas dans le champ de cette enquête. L'objectif de cette étude est de compléter l'enquête ENFAMS, en caractérisant le plus finement possible les existences quotidiennes des adolescents hébergés en hôtel social, leurs modes de sociabilité, leurs façons de s'organiser, de gérer les difficultés et les obstacles qu'ils rencontrent.

¹ Source Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière (PHRH) du Samusocial de Paris.

² Rapport ENFAMS « Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France », Observatoire du Samusocial de Paris, Octobre 2014 [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_samu_social_pdf.pdf]



Méthodologie



Ce rapport repose sur des entretiens avec 32 adolescents âgés majoritairement de 11 à 18 ans, et plus rarement avec des jeunes d'une vingtaine d'années ayant passé leur adolescence en hôtel, à Paris et dans son agglomération.

A des fins de comparaison de l'accueil entre l'Île-de-France et la province, 6 entretiens ont été menés dans l'agglomération tourangelle. La mise en relation avec les adolescents s'est faite par l'intermédiaire d'associations assurant le suivi social des familles. Dans la mesure du possible les entretiens étaient menés en dehors de l'hôtel et hors de la présence des parents (sauf pour le 1er entretien pour lequel les parents souhaitaient la plupart du temps être présents).

Au total sur les 38 adolescents rencontrés, 14 n'ont été vus qu'une fois, 17 deux fois, 7 entre trois à six fois. Ces entretiens ont été menés entre avril 2017 et mai 2018.

La menée d'entretiens successifs permet de caractériser avec précision les différents domaines du quotidien des adolescents, et de tisser une relation de confiance, malgré une mise en relation par l'intermédiaire d'institutions assurant leur suivi social. Ces entretiens répétés ont été complétés, pour certains adolescents, par des entretiens spécifiques visant à reconstituer leur emploi du temps sur plusieurs jours.

Ce corpus principal d'entretiens est complété par une série d'observations dans les hôtels des adolescents, ainsi que par l'exploitation de l'enquête quantitative ENFAMS sur les familles sans-logement permettant de contextualiser les trajectoires des adolescents interrogés et d'en évaluer la portée.

I. Du parcours migratoire au nomadisme hôtelier : une mobilité sans fin, un repos impossible

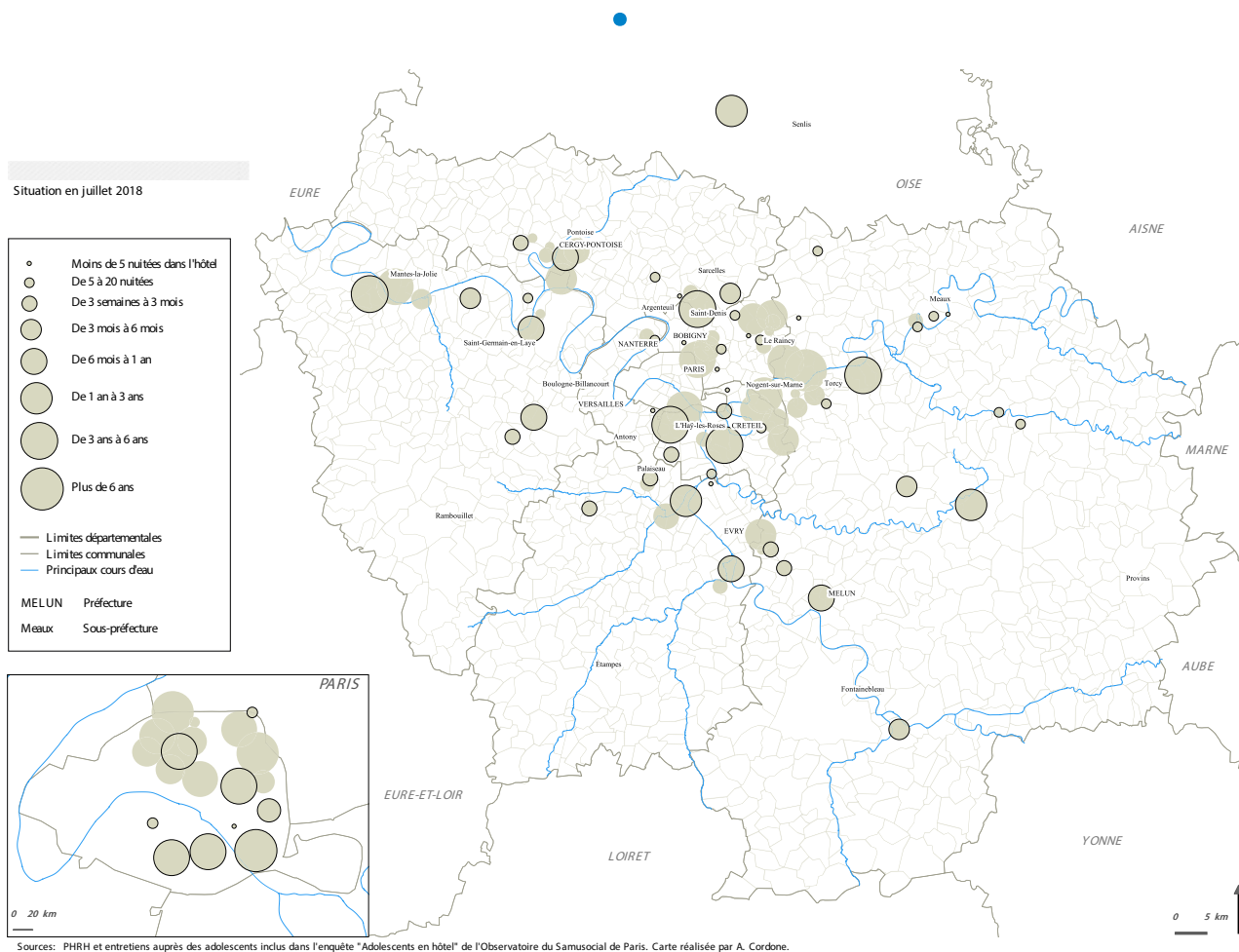
Dans l'incertitude permanente d'un nouveau déménagement

Les adolescents hébergés en hôtel sont très majoritairement des enfants migrants, et plus rarement des enfants de migrants. Ils ont en commun d'avoir quasiment tous vécu directement l'expérience migratoire, ce qui les différencie des enfants sans-logement plus jeunes. Leurs expériences migratoires sont diverses : certains adolescents migrent avec toute leur famille, d'autres avec un seul parent, certains rejoignent un de leurs parents, etc.

Ces migrations sont fortement enchâssées dans des reconfigurations familiales : un divorce entraîne le départ d'un parent, que les adolescents rejoignent ensuite ; des conflits familiaux peuvent être à l'origine de la migration des adolescents ; les différentes étapes de la migration sont souvent associées à des ruptures familiales (quitter un de ses parents, en rejoindre un autre, retrouver un de ses frères et sœurs, etc.). Les migrations familiales (entendues comme le fait d'accompagner ou de rejoindre ses parents ou un membre de sa famille) ne constituent cependant qu'une des raisons du départ des adolescents de leurs pays d'origine. Celles-ci sont souvent difficiles à démêler, lorsqu'elles sont connues par les adolescents, allant des motifs économiques à la répression d'activités politiques, la fuite face à un danger lié aux mafias locales ou à un conflit armé, la protection face à des coutumes comme l'excision ou des motivations médicales. Pour l'ensemble des adolescents qui ont quitté leur pays, la migration se présente comme une nécessité impérieuse, elle ne donne jamais lieu à des regrets ou à l'évocation d'autres possibles envisagés. Un certain nombre d'entre eux sont directement touchés par les menaces ayant motivé le départ du pays d'origine ou plus directement à l'origine de la migration, par exemple lorsque leurs parents cherchent à leur éviter des pratiques de sorcellerie ou d'excision. De façon parfois violente, l'épisode migratoire fait irruption dans leur vie et constitue une rupture brutale du quotidien. Outre ces départs précipités, les conditions mêmes de la migration sont souvent très éprouvantes pour les adolescents, avec la traversée de nombreux pays et les risques encourus.

Après cette migration, l'entrée en hôtel social se fait selon deux grandes configurations : de manière soudaine, très peu de temps après l'arrivée en France ; plus tardivement, venant conclure, parfois de manière temporaire, une trajectoire résidentielle chaotique (hébergement chez des proches, dans des campements, etc.). Quel que soit leur mode d'entrée en hôtel, les adolescents y font alors l'expérience du nomadisme hôtelier. Ainsi, en se basant sur les données enregistrées par le Pôle d'Hébergement et de Réservation Hôtelière du Samusocial de Paris, les 30 adolescents franciliens interrogés ont vécu dans 92 hôtels répartis dans 65 communes sur toute l'Île-de-France.

Hôtels fréquentés par les adolescents depuis leur arrivée en Île-de-France, et durées cumulées de séjour



Les récits des adolescents montrent que ces données administratives ne révèlent qu'une partie de l'instabilité résidentielle des familles hébergées en hôtel, notamment parce qu'elles ne tiennent pas compte des hébergements chez des tiers, des accueils dans des centres d'hébergement d'urgence, CHRS, foyers pour demandeurs d'asile, auxquels s'ajoutent certains hôtels non enregistrés, par exemple lors des changements de région de prise en charge, et des déménagements de chambre au sein d'un même hôtel. La majorité des adolescents ont expérimenté le nomadisme forcé, durant lequel l'incertitude de la durée de séjour et les difficultés pratiques à transporter toutes les affaires de la famille d'un lieu à l'autre, souvent éloigné du précédent, empêche la menée d'autres activités ou le développement de projets.

Ce ballet des familles d'un coin à l'autre de l'Île-de-France reste le plus souvent cantonné à la périphérie de la métropole parisienne. Hormis quatre jeunes qui n'ont connu que des hôtels parisiens, et peu d'épisodes résidentiels, et un jeune dont la famille a fait des allers-retours entre Paris et divers départements d'Île-de-France, tous les autres n'ont soit jamais été hébergés à Paris, soit très épisodiquement.

Dans cette expérience d'hyper-mobilité, les adolescents soulignent des épisodes particulièrement difficiles pour eux, en particulier quand l'hôtel d'arrivée est moins bien équipé, plus dégradé et insalubre que l'hôtel de départ. Les conditions concrètes de déménagement sont également très éprouvantes pour les adolescents. Déménager, cela signifie faire des allers-retours en transports en commun, parfois de plusieurs heures, pour récupérer ses affaires, se perdre car on ne connaît pas la nouvelle commune



de résidence, devoir manquer les cours pour aider ses parents, etc. A plus d'un titre, l'instabilité résidentielle dont les adolescents font l'expérience au moins un temps, les place ainsi en situation de vulnérabilité, car ils font face à la quasi-impossibilité de s'en protéger.

Le récit qu'ils font des déménagements est celui de leur passivité forcée, un récit dont ils sont les objets plus que les sujets et dans lesquels la capacité d'agir est déléguée à une force anonyme, qui s'incarne en "eux" ou "ils" pour le 115, le travailleur social, le gérant de l'hôtel, l'OFPPRA, etc. Cette instabilité résidentielle a différentes sources. La première est l'évolution de la situation administrative de la famille. Le rejet de la demande d'asile entraîne par exemple presque toujours un départ du lieu d'hébergement prévu pour les demandeurs d'asile, qu'il s'agisse d'un CADA, d'une structure d'hébergement d'urgence ou d'une chambre d'hôtel.

D'autres raisons de changement d'hôtel sont également rapportées par les adolescents, en particulier l'évolution de la composition familiale : la naissance d'un enfant, l'arrivée ou le départ d'un ou plusieurs membres de la famille, l'accès à la majorité d'un membre de la fratrie, etc. A ces occasions, le nécessaire recalibrage de l'espace dévolu à la famille entraîne au mieux un changement de chambre ou l'attribution d'une chambre supplémentaire dans le même hôtel, le plus souvent un changement d'hôtel. Par ailleurs, des familles sont parfois obligées de quitter un hôtel lorsqu'un ou plusieurs membres de la famille ont enfreint le règlement intérieur. Les adolescents et leurs familles sont ainsi à la merci des décisions des hôteliers, face auxquelles ils n'ont aucun recours.



« [...] après notre rejet de recours, nous [sommes] partis à l'hôtel encore, d'autres, un, deux, trois, je sais plus, j'ai oublié, et après je viens ici et reste là quatre ans. Nous [avons] habité trois ans là-bas, la petite chambre, parce que la petite est née nous [avons] changé de chambre pour grand, pour cinq personnes. C'est même hôtel mais plus grand. »

Ovik³, 11 ans

Une moindre instabilité résidentielle des adolescents tourangeaux ?

Les six adolescents interrogés dans l'agglomération tourangelle semblent faire face à une moindre instabilité résidentielle que les Franciliens.

Celle-ci prend du moins une forme différente. S'ils connaissent, comme les Franciliens, une forte mobilité à la suite du premier épisode sans-domicile, leurs déménagements ultérieurs sont avant tout liés à des changements de statuts administratifs, notamment le passage du statut de demandeur d'asile à celui de débouté du droit d'asile, plutôt qu'à des déménagements forcés d'un hôtel à un autre.

³ Tous les prénoms des jeunes ont été modifiés.

Un impossible ancrage résidentiel



L'incertitude permanente sur leur futur résidentiel, couplée aux caractéristiques des lieux environnant leur hôtel, complique alors très fortement l'ancrage dans leur quartier de résidence. Les sociabilités de quartier sont quasiment inexistantes et le rapport des adolescents à leur commune se cantonne à la vie à l'intérieur de la chambre et à la fréquentation de quelques équipements culturels ou sportifs lorsqu'ils existent.

Le quartier n'apparaît dans les récits des adolescents que comme un décor des mobilités quotidiennes. Il est le lieu que l'on traverse le matin pour se rendre à l'arrêt de bus, à la station de RER ou de train, et que l'on retraverse le soir pour rejoindre l'hôtel. Deux types principaux de lieux échappent à cette désaffection du quartier. Les médiathèques sont tout d'abord fréquentées par un certain nombre d'adolescents, avec deux usages différents : faire ses devoirs dans un lieu calme et spacieux, notamment pour les adolescents ne disposant pas de table dans leur chambre ; lire des livres, regarder des films, etc. pour occuper les journées de vacances. Rares pourtant sont les hôtels proches de tels équipements, qui sont souvent des annexes de bibliothèques centrales, avec une moindre amplitude horaire et hebdomadaire et une longue fermeture estivale.

Le parc, lorsqu'il existe, est l'autre équipement fréquenté dans le quartier. Plusieurs adolescents déclarent s'y rendre de temps à autre pour jouer au ballon avec d'autres jeunes, notamment lorsque le gérant de l'hôtel interdit les jeux aux abords immédiats de son établissement. Cette activité concerne les adolescents, souvent des garçons, qui vivent en hôtel depuis l'enfance et conservent cette sociabilité footballistique y compris après leur changement d'hôtel, lorsque la localisation de l'hôtel le permet, ce qui n'est pas très souvent le cas. Elle réunit exclusivement des jeunes hébergés à l'hôtel et ne constitue pas un accès vers les autres jeunes du quartier. Parfois aussi - rarement -, le parc est l'espace qui permet des moments de détente familiale et d'échapper à l'enfermement dans la chambre d'hôtel.

« [...] A Parthénon on était vraiment au milieu de rien, y'avait un seul magasin, Lidl, et encore il était trop cher, du coup quand fallait faire les courses, fallait aller jusqu'à Villejuif, fallait prendre le bus, aller jusqu'à Villejuif, faire les courses avec le caddie et retourner, c'était trop ! »

Sekkura, 16 ans

Outre l'instabilité résidentielle qui empêche toute inscription locale des adolescents, et ceci d'autant plus qu'ils sont le plus souvent scolarisés en dehors de leur commune de résidence, l'absence d'ancrage dans le quartier s'explique aussi par les caractéristiques géographiques des quartiers où sont localisés les hôtels sociaux : une majorité des hôtels fréquentés par les adolescents franciliens (51/98) se trouve dans des zones non habitées, principalement dans des zones d'activité (47/51), ou simplement au milieu des champs, de la forêt, dans une zone de nature bordée par les axes routiers, un fleuve (4/51).

Un hôtel situé sur une île inhabitée des Yvelines, à 51 kilomètres et deux heures de transport en commun du lycée d'adolescents interrogés, constitue un exemple extrême de cette localisation. D'autres quartiers qui abritent des hôtels sont certes plus densément peuplés. Néanmoins, cette densité n'implique pas toujours la présence d'équipement culturels, sportifs, maisons des jeunes, ou cafés, qui pourraient permettre aux jeunes de se retrouver et de mener une vie sociale aux abords de leur hôtel.

II. La vie à l'hôtel : amplificatrice de difficultés et de privations

L'hôtel comme espace d'interdictions

Tous les adolescents ont été confrontés à un moment ou un autre de leur parcours à des éléments d'insalubrité qui compromettent leur bien-être et entraînent des épreuves quotidiennes au moment de la toilette ou du coucher, à l'exemple de la présence de punaises de lit.

La nécessité de se conformer aux règles de l'hôtel et de faire avec un espace limité offrant peu de commodités contraint également fortement la façon dont les adolescents occupent l'espace domestique. Leurs sociabilités à l'intérieur de l'hôtel sont encadrées par deux séries de règles : celles qui régissent le droit de visite des personnes extérieures à l'hôtel ; celles qui concernent les usages des espaces communs. Beaucoup d'adolescents se plaignent de ne pas avoir le droit de sortir de leur chambre. Ne pas avoir le droit de sortir signifie à la fois ne pas avoir le droit de faire du bruit, de jouer dans les couloirs ou de se rendre dans les étages réservés aux touristes, ce qui limite les jeux des plus jeunes adolescents, mais aussi ne pas avoir le droit de se réunir et de jouer devant l'hôtel, ce qui limite les zones d'échange pour l'ensemble des adolescents, surtout en l'absence de salles collectives.

Le droit de visite de personnes extérieures se décline quant à lui de manière variable selon les hôtels, laissant la porte ouverte à une multitude de cas de figure, de l'interdiction pure et simple de toute visite personnelle à la permission de visites dans des horaires larges, non étendue à la possibilité d'héberger un visiteur. Pourtant, si les adolescents évoquent très souvent l'impossibilité de recevoir des amis à l'hôtel, c'est plus pour souligner la limitation de droits dont ils sont l'objet que pour en déplorer les conséquences sur leur vie amicale. En effet, ils ont renoncé à associer leurs amis du collège ou du lycée à l'espace domestique, préférant cacher leur résidence en hôtel pour éviter les réactions négatives de ces amis.

« [...] Être dans un hôtel c'est un peu comme être enfermé parce qu'on nous traite un peu comme des prisonniers, j'ai l'impression souvent. Parce qu'on n'a pas droit aux visites, enfin c'est pas comme si les personnes qui venaient nous voir, elles allaient faire quelque chose à l'hôtel, enfin je comprends pas ... »

Kouma, 17 ans

Le fait de vivre dans un espace régulé entraîne un fort sentiment d'injustice chez les adolescents, car ils prennent la mesure des écarts du système de contraintes d'un hôtel à l'autre et de la différence de traitement entre les touristes fréquentant l'hôtel et les familles hébergées par exemple.

L'impossible investissement de l'espace domestique : l'exemple des repas



Les conditions d'hébergement des adolescents hébergés en hôtel leur permettent difficilement d'investir l'espace domestique et de faire de la chambre d'hôtel un chez-soi.

Ainsi par exemple, la confection des repas est aussi entravée, voire interdite, par une série de règles. En fonction de la taille des chambres, des aménagements existants pour rendre possible l'utilisation d'équipements dans le respect des normes de sécurité, et de la volonté des gérants, les hôtels offrent des marges de manœuvre diverses aux personnes hébergées pour la préparation de leurs repas. L'existence d'espaces pour cuisiner dans la chambre est rare. Les cuisines collectives sont un peu plus fréquentes. Dans les nombreux hôtels qui ne bénéficient d'aucun de ces deux équipements, les familles doivent composer avec la tolérance plus ou moins grande des gérants pour confectionner des repas en l'absence d'appareils adaptés et de place suffisante.

« [...] En plus ma mère aussi, elle arrive pas à faire à manger, parce qu'il y a le directeur il nous laisse pas du tout. [...] Faut tout faire dans un micro-ondes qui est posé à l'hôtel ... »

Mirhan, 14 ans

Lorsque trop d'obstacles à une préparation correcte des repas se dressent, les familles doivent recourir, pour au moins une partie de leurs repas, à l'achat de produits déjà cuisinés, ce qui entame lourdement un budget déjà très limité, augmente les risques sanitaires et impose un modèle alimentaire à des familles pour lesquelles la confection du repas peut constituer habituellement une étape importante de la journée.

Dans ces conditions, les adolescents sont souvent mobilisés pour rendre possible une confection de repas rendue compliquée, par exemple en gardant les frères et sœurs pendant que la mère s'absente pour faire le repas chez une connaissance ou dans la cuisine collective, par exemple. Ces obstacles rendent cruciale la fréquentation de la cantine, d'autant plus qu'en raison des temps de trajets importants pour se rendre en cours, beaucoup d'adolescents ne prennent pas de petits déjeuners.

L'intimité : un besoin et un droit impossible à respecter lorsqu'on vit en famille à l'hôtel



Au quotidien, les adolescents ne sont pas seulement exposés aux règles hôtelières et à des espaces dégradés, mais aussi à la co-présence forcée avec les autres membres de la famille. Cette co-présence quasi permanente limite fortement leur marge de manœuvre, entre les nécessités impérieuses des plus jeunes et les exigences des parents au regard desquels ils ne peuvent se dérober.

Si la période de l'adolescence consiste en une prise d'autonomie, acquise notamment en élaborant un « petit monde » à l'intérieur de sa chambre, la résidence en hôtel contrarie fortement cette prise d'autonomie. Sur les 29 adolescents vivant à l'hôtel au moment des entretiens, 14 étaient hébergés dans une chambre unique pour toute la famille, comprenant entre deux et cinq personnes. Sur les 14 bénéficiant de deux chambres au total, 3 occupent la chambre faisant office de pièce commune, utilisée pour les repas, le visionnage de la télévision, les discussions, etc., et 6 partagent leur chambre avec l'un de leurs parents ou avec leurs frères et sœurs plus petits, qui occupent l'essentiel de la place et du volume sonore.

Être exposé au regard des autres membres de la famille, c'est non seulement se sentir surveillé, mais aussi ne pas pouvoir se dérober physiquement et devoir renoncer aux moments d'intimité, comme le montrent, entre autres, les situations de co-présence nocturne. Certains s'y sont même tellement habitués qu'ils n'arrivent plus à envisager de dormir seuls dans une pièce, voire de ne pas dormir dans le lit de leur mère. Ainsi, 19 adolescents sur les 29 encore hébergés en hôtel font chambre commune avec au moins un de leurs parents. Parmi eux, 7 dorment dans le même lit que leur père ou leur mère, dont 4 avec un parent du sexe opposé. Dans ces conditions, tous les moments de changement de tenue, au coucher, au lever, pour la toilette, peuvent être des zones de tension lorsque la configuration des lieux ne se prête pas à la préservation de l'intimité.

Être au cœur des tensions familiales



La promiscuité entraîne une plongée permanente au cœur des problèmes familiaux : les adolescents ne peuvent échapper aux difficultés de leurs parents et aux tensions entre les membres de la famille que fait naître la co-présence forcée dans un espace réduit.

La sur-occupation du logement entraîne tout d'abord des tensions entre membres de la famille, notamment sur l'occupation de l'espace domestique. La formule d'un enfant de 10 ans décrit assez bien l'état des relations entre frères et sœurs obligés de cohabiter : « On s'arrange pour ne pas se disputer ». C'est sur ce mode de coexistence pacifique que se déclinent la plupart des interactions familiales au quotidien (sur le choix des programmes de télévision, la gestion des heures de coucher et de la luminosité dans les chambres, etc.), avec pour les adolescents de longs moments sans parler aux autres membres de la famille comme technique minimale d'isolement. Le plus souvent, faire avec les autres est synonyme de faire malgré les autres, malgré leur présence et leurs agendas respectifs. Pour maintenir le cap de leurs activités en concomitance forcée avec celle des autres, les adolescents trouvent des astuces, telles que parler entre frère et sœur en français en présence des parents peu à l'aise avec cette langue, mettre des écouteurs, pratiquer en roulement des activités à l'extérieur afin de laisser plus de place aux autres membres de la fratrie, etc.

« Les problèmes c'est la mauvaise humeur, parce qu'on est tous dans un même endroit et vu que tout le monde n'a pas les mêmes humeurs, enfin il y a des moments où on a tous le même délire, mais y'a des moments où on n'a pas trop le même délire, donc... et vu que c'est toujours comme ça, ça déclenche souvent des engueulades, on va dire ... »

Soufiane, 14 ans

Les moments de solitude apparaissent alors comme des parenthèses dans une existence encadrée. Ils passent notamment par l'usage du téléphone portable, en combinaison avec le visionnage de la télévision ou l'utilisation de l'ordinateur ou de la tablette lorsqu'ils possèdent ces équipements. Les adolescents, pour utiliser leur téléphone, sont dépendants des équipements mis à disposition par les hôtels et sous le contrôle de leurs parents. Tous ne possèdent pas un téléphone et doivent donc compter sur le téléphone familial, ce qui restreint fortement leurs pratiques et renforce considérablement la surveillance parentale et les tensions autour de leurs usages numériques. Surtout, même lorsqu'ils possèdent leur propre téléphone, les adolescents ne peuvent pas nécessairement s'en servir pour accéder à Internet. Le recours à Internet étant l'un des rares moyens disponibles pour lutter contre l'enfermement hôtelier, la privation permanente ou intermittente d'accès est lourde de conséquences.

« En fait, [pour celui] qui dort là une journée ou deux, le touriste, bah ils donnent le code [d'accès wifi], mais pour nous avec le 115, ils donnent pas le code, ils ont dit que c'est interdit, après moi j'ai pas insisté, si j'ai vu qu'ils donnent pas, c'est pas la peine. »

Andrea, 19 ans

En plus des difficultés scolaires induites par cet accès limité aux ressources numériques, les adolescents hébergés en hôtel se trouvent alors isolés de leurs amis et dépourvus de toutes ressources récréatives. En effet, l'usage des réseaux sociaux permet aux adolescents de maintenir le contact avec leurs camarades. Le plus souvent, ils appartiennent à des groupes Snapchat qui intègrent la quasi-totalité de leur classe et permet à chacun de poser des questions sur les devoirs, commenter les épisodes de la journée ou d'organiser des événements communs. L'accès aux réseaux sociaux leur permet de rester en lien avec le groupe, dans un univers qui les met à égalité avec les autres membres : comme les autres jeunes de leur âge, les adolescents hébergés en hôtel se servent des réseaux sociaux comme d'un espace de sociabilité, dans un contexte général où les occasions de rencontre entre jeunes dans les espaces publics urbains sont de plus en plus rares et encadrés. Cet espace leur permet d'entrer en contact avec d'autres adolescents, connus – leurs camarades d'école, les anciens amis d'hôtel, plus rarement des amis d'enfance –, ou inconnus – par l'intermédiaire des « stories » sur Snapchat, de chaînes YouTube ouvertes à tous, etc.-, et de s'affirmer parmi les pairs tout en évitant la surveillance des adultes.

Cet usage des réseaux sociaux pour créer ou maintenir du lien avec d'autres adolescents est d'autant plus important dans leur cas : en effet, la résidence en hôtel complique fortement les possibilités de rencontre physique en dehors de l'école avec d'autres jeunes, en raison de temps de trajet importants ou de l'impossibilité de rendre les invitations.

III.

Vivre sa vie d'adolescent envers et contre tout



Au-delà des nombreuses difficultés pour les adolescents sans-logement à habiter l'espace de l'hôtel, les autres sphères d'activité des adolescents, en particulier scolaire et amicale sont également fortement affectées par l'hébergement en hôtel, ainsi que par les difficultés économiques, sociales et administratives des parents.

Gestion du budget et des démarches administratives : des adolescents sur-responsabilisés ?



Le quotidien des adolescents sans-logement est tout d'abord fortement déterminé par la situation économique de leurs parents. Les récits des adolescents décrivent soit l'absence de travail des parents, soit des travaux ponctuels et à temps très partiel, loin de l'hôtel.

Sur les 35 adolescents interrogés, seuls 17 déclarent vivre avec un parent qui travaille, avec ou sans contrat de travail. A quelques exceptions, les travaux évoqués sont soit des emplois déclarés qui n'occupent que quelques heures par semaine, soit des emplois non déclarés qui se trouvent au jour le jour. Cette précarité professionnelle s'explique principalement par la situation administrative des parents, soit parce qu'ils sont demandeurs d'asile (et n'ont donc le droit de travailler que dans le cadre très restrictif des contrats courts, après avoir obtenu une autorisation provisoire de travail sur présentation d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail), soit parce qu'ils sont en cours de régularisation ou ont été déboutés de leurs démarches. L'impossibilité pour un grand nombre de parents à travailler se conjugue à des difficultés à accéder aux prestations sociales (allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, aide aux demandeurs d'asile, etc.), en raison de leur statut administratif mais également de la complexité des démarches à effectuer.

Les familles hébergées en hôtel gèrent donc un budget contraint, dédié en grande partie à l'alimentation, d'autant plus lorsqu'il est impossible de cuisiner ou de stocker de la nourriture dans les hôtels, ainsi qu'aux dépenses afférentes à la scolarité des enfants. Si c'est le plus souvent la mère qui gère le budget familial, une majorité d'adolescents ont une connaissance fine du montant des ressources et des dépenses mensuelles. Parce qu'ils en vivent les limitations au quotidien, qu'ils sont à portée d'oreille des discussions de leurs parents, et que ceux-ci n'ont parfois d'autre recours que de demander leur aide pour lire un document, les adolescents sont très impliqués dans la gestion des problèmes familiaux, du budget en particulier. Cette connaissance du budget familial entraîne une auto-restriction sur les achats habituellement réalisés par les jeunes de leur âge, car ils souhaitent éviter à leurs parents ce qu'ils considèrent être des dépenses superflues. Ceux-ci essaient néanmoins de dégager du budget disponible des marges de manœuvre, afin que leurs enfants puissent s'intégrer avec leurs amis et avoir des activités de jeunes de leur âge (manger au restaurant, aller au cinéma, posséder



un téléphone portable, etc.). Ces achats exceptionnels, ainsi que les cadeaux pour les anniversaires ou pour les fêtes, permettent d'adoucir le quotidien de la pauvreté, marqué par nombre de limitations et de sacrifices, mais également d'éviter que cette pauvreté stigmatise les adolescents au quotidien. À l'inverse, la pauvreté des familles sans-logement, couplée à leur instabilité résidentielle, ne permet quasiment jamais aux adolescents de réaliser des activités payantes dans la durée, notamment d'être inscrits dans un club sportif ou une association culturelle, malgré le soutien des associations de suivi social qui peuvent financer en partie ces activités ou celui des entraîneurs ou dirigeants de club faisant leur possible pour que les adolescents puissent continuer à pratiquer.

Au-delà de la pauvreté de leur famille, la grande majorité des adolescents souligne le poids des démarches administratives dans leur quotidien, dont témoigne également l'analyse de leurs emplois du temps détaillés. Ils passent ainsi énormément de temps à accompagner leurs parents dans leurs démarches administratives, notamment en traduisant des formulaires au domicile, à la Préfecture, à la Caisse d'Allocations Familiales, à Pôle-Emploi, pour faire une carte Vitale ou pour ouvrir un compte bancaire.

« Ça m'arrivait souvent de rater l'école. Du coup, ma mère marquait un mot pour justifier que j'étais à la préfecture ou ... parce que je les accompagnais [...]. C'était peut-être 5^e, je pense. Ou en 4^e. Mais c'était aussi à l'école primaire, j'allais toujours avec ma mère. »

Zenia, 17 ans

Ce poids des démarches administratives, lié en grande partie aux difficultés linguistiques des parents, concerne davantage les aînés que les autres adolescents, et se trouve à son paroxysme au début de la trajectoire dans le système d'hébergement, qui correspond bien souvent à une arrivée récente en France. Ainsi, certains parents essaient de tout faire pour tenir leurs enfants éloignés des démarches administratives, afin notamment qu'ils puissent se concentrer sur leur scolarité, mais cette mise à distance est rendue possible par une bonne maîtrise du français, l'aide d'autres membres de la famille présents en France ou la prise en charge des démarches par un adolescent plus âgé : des conditions qui sont loin d'être toujours réunies.

Outre l'accompagnement de leurs parents, les adolescents ont par ailleurs leurs propres démarches administratives à effectuer, notamment lorsqu'ils deviennent majeurs. Cette importance des démarches administratives au quotidien entraîne de nombreuses absences scolaires, qui ne sont pas sans conséquences sur les résultats des adolescents et leur insertion dans des réseaux de sociabilité. Elle a également un fort impact psychologique, dans un contexte d'inversion des rôles familiaux : ce sont les adolescents qui s'occupent de leurs parents, qui écrivent à leurs professeurs de français ou les incitent à prendre des cours de langue pour faire face à ces démarches. Cette inversion des rôles ne permet pas aux adolescents de mettre à distance les difficultés administratives de la famille, malgré les efforts de leurs parents pour les en tenir éloignés. Cette impossibilité d'échapper aux difficultés de leurs parents est renforcée par la promiscuité du logement : les enfants sont au courant quotidiennement des discussions de leurs parents, de leurs déprimés, de l'arbitraire et ballotage administratif auxquels ceux-ci font face, etc.

Par ailleurs, la participation aux démarches administratives n'est qu'un élément, certes central, du soutien moral qu'apportent les adolescents à leurs parents. Nombre d'entre eux décrivent ainsi des parents diminués physiquement et moralement, dont ils doivent prendre soin. Réciproquement, très peu d'adolescents bénéficient de moments de complicité avec leurs parents, de temps où ils peuvent partager des activités avec eux. Une bonne partie des adolescents ne partagent pas par exemple de repas avec leur famille au quotidien, en raison de la longueur des trajets scolaires ou d'horaires d'emploi atypiques des parents. Pour la majorité des adolescents, c'est bien plus l'école qui permet alors d'échapper temporairement au monde de l'hôtel et aux problèmes familiaux.

L'école : l'autre monde (in)accessible des enfants en hôtel



Le difficile accès à l'école

Un nombre important d'adolescents ne sont pas scolarisés. Parmi les 29 adolescents âgés de moins de 18 ans, quatre ne vont pas à l'école, une proportion sensiblement équivalente à celle mise en évidence par l'enquête ENFAMS concernant les enfants âgés de 6 à 12 ans. Leur absence de scolarisation s'explique par des déménagements fréquents, couplés à des difficultés linguistiques et à justifier d'une domiciliation reconnue par la municipalité, qui compliquent très fortement les démarches d'inscription. Parmi les jeunes adultes âgés de plus de 18 ans, un tiers ne sont pas scolarisés au moment de l'entretien, mais tous l'étaient auparavant. L'arrêt de la scolarisation s'explique dans leur cas par une trajectoire scolaire très chaotique, qu'ils ont très faiblement maîtrisée, couplée à la volonté de rentrer rapidement sur le marché du travail afin de pouvoir aider financièrement leurs parents. La difficulté à trouver du travail à l'arrêt des études, en raison notamment de leur situation administrative, entraîne alors le sentiment d'être bloqué dans leur trajectoire : ils restent dans le même hébergement que leurs

parents, sans pouvoir les aider financièrement ; ils y passent des journées d'ennui, libérées du poids de l'institution scolaire sur les emplois du temps adolescents ; ils sont isolés et perdent peu à peu contact avec leurs anciens camarades.

Si la majorité des adolescents sans-logement est scolarisée, un très grand nombre a vécu un véritable parcours du combattant pour entrer à l'école. Certains adolescents arrivant en France alors qu'ils ont déjà l'âge d'être au collège attendent plusieurs mois, voire années, avant d'avoir une place au collège. A cet égard, il semble que l'âge de l'arrivée en France ait une influence sur la durée d'attente avant la scolarisation : les adolescents arrivés plus jeunes ont été généralement scolarisés plus vite que les autres. Cette attente s'explique par différents facteurs interdépendants : des difficultés linguistiques et la non connaissance des démarches d'inscription ; des déménagements trop fréquents ; des difficultés d'inscription liées à l'absence de domiciliation et à certains changements de statut administratifs ; enfin, le refus de certaines communes d'accueillir les enfants vivant en hôtel social, en arguant du statut provisoire de cet hébergement. C'est très souvent la stabilisation résidentielle, et donc l'arrêt des déménagements incessants, qui permet aux adolescents d'être scolarisés, notamment parce qu'elle permet de disposer d'une domiciliation et d'un peu plus de temps pour effectuer les démarches.

Néanmoins, si l'instabilité résidentielle des familles sans-logement décline avec les années passées dans le système d'hébergement, les adolescents continuent à déménager une fois scolarisés. Ces déménagements conduisent bien souvent à une disjonction entre parcours résidentiel et parcours scolaire, une très faible minorité d'adolescents étant scolarisés dans la commune où ils résident.

Ainsi, le nombre de communes d'hébergement est beaucoup plus élevé que le nombre de communes de scolarisation des adolescents. Confrontés à l'instabilité résidentielle, les parents choisissent bien souvent d'assurer une continuité géographique dans le lieu de scolarisation de leurs enfants. Ce découplage entre trajectoire résidentielle et scolaire des adolescents concerne beaucoup plus fréquemment les adolescents qui ont résidé dans un premier temps dans Paris intra-muros avant de déménager en banlieue. Il entraîne pour une bonne partie des adolescents des temps de trajet quotidiens très importants : plus d'un tiers (9 sur 25) des adolescents sans-logement scolarisés en région parisienne mettent au moins une heure un quart pour rejoindre leur collège ou leur lycée.

Ces longs temps de trajets ont une forte influence sur les apprentissages des adolescents et sur leur vie quotidienne. Ils restreignent la disponibilité pour passer du temps avec les camarades de classe et pour réaliser des activités de loisirs dans un cadre scolaire ou extrascolaire. Ils contribuent ainsi à renforcer l'isolement relationnel initial de certains adolescents. Ils sont également une source de fatigue importante, avec des départs précoces et des retards tardifs au domicile. Ils entraînent enfin des retards fréquents en cours, voire pour certains adolescents des périodes d'absentéisme, en particulier à la fin de l'année scolaire, et compliquent plus largement les apprentissages scolaires, en particulier la réalisation des devoirs, déjà mis à mal par la promiscuité dans le lieu d'hébergement, l'absence d'accès à Internet dans certains hôtels, ainsi que par le poids des démarches administratives.

« En fait, on n'allait pas à l'école d'août [2013] à avril 2014, parce qu'on est arrivés et à chaque école on nous disait [qu']on n'avait pas de domiciliation et tout donc on était obligés d'attendre [...]. En ce moment-là c'était la routine, on faisait que passer d'hôtel en hôtel, on faisait rien, on savait pas ce qu'il fallait faire. »

Soufiane, 14 ans

Une difficile maîtrise des trajectoires scolaires

La plupart des adolescents consacrent malgré leurs difficultés beaucoup de temps au travail scolaire. Les bons résultats scolaires sont perçus comme un des moyens privilégiés pour améliorer leur situation et celle de leurs parents, non seulement en tant qu'atout dans les démarches administratives mais également comme une condition pour s'insérer professionnellement et pouvoir aider financièrement leur famille.

Par ailleurs, l'investissement dans la scolarité constitue également, pour beaucoup d'adolescents, un moyen d'échapper au quotidien et à l'ennui qui règne dans leur chambre d'hôtel, notamment durant les périodes de vacances scolaires. Néanmoins, beaucoup d'adolescents rencontrent des difficultés à l'école. Outre le poids des trajets, des conditions matérielles et des démarches administratives qui compliquent très fortement la réalisation des devoirs et l'assiduité en cours, ces difficultés s'expliquent bien souvent par l'apprentissage tardif de la langue française.

Ces difficultés à l'école, conjuguées à l'instabilité résidentielle, aux difficultés linguistiques et administratives des parents, conduisent à une très faible maîtrise des adolescents sur leur trajectoire scolaire. Celle-ci se traduit par de nombreuses orientations subies, notamment à la fin de la troisième, avec le passage très majoritaire des adolescents en lycée professionnel.

« Quand on est venus, ils m'ont proposé un lycée en logistique. Moi j'aime pas trop, logistique, non, ça c'est pas mon délire ça. [...] Je fais une année. Après ils m'ont viré parce qu'ils ont dit que je suis pas sérieux. [...] Cette année j'ai proposé de changer, je voulais faire CAP cuisine. [...] En fait moi j'allais pas au lycée a cause que j'aime pas logistique [...] c'est les maitresses qui aident pas à trouver à faire ça ou à faire ça ? Les profs, ils s'en foutent de moi. »

Dienaba, 20 ans

Cette orientation subie se caractérise généralement par l'absence de choix du lycée de rattachement, laissé aux professeurs (ce qui peut aussi entraîner une rupture des sociabilités avec les camarades de classe, plus rompus aux mécanismes de l'orientation scolaire), ainsi que parfois par celui de la filière suivie, en raison du manque de places dans la formation voulue (en particulier, lorsque les adolescents sans-logement déménagent en cours d'année).

Cette orientation subie est d'autant plus forte pour les adolescents qui arrivent tardivement en France. A l'inverse, les adolescents dont les parents disposent d'un titre de séjour de longue durée ou du statut de réfugiés ont une meilleure maîtrise de leur trajectoire. Dégagés de l'usure mentale liée à la situation administrative de leurs parents, ils peuvent se consacrer plus facilement aux tâches scolaires et se projeter dans le choix d'études à plus long terme, chose que ne peuvent pas faire les autres adolescents hébergés en hôtel : comment se concentrer sur des projets scolaires, alors que sa famille ne dispose d'aucune certitude sur sa situation administrative et résidentielle future ?

L'école, comme point de stabilité et de sociabilité

Malgré les difficultés rencontrées au collège ou au lycée, les longs trajets pour y accéder et la faible maîtrise de la trajectoire scolaire, l'école constitue un lieu d'ancrage quotidien et un point fixe pour les adolescents hébergés en hôtel. Ils y réalisent les mêmes activités que les autres élèves : aller au théâtre, visiter des expositions au musée, faire des activités sportives ou culturelles au sein de l'établissement sont autant de canaux permettant de restaurer une estime de soi abîmée par la situation économique et administrative de leur famille.

Surtout, l'école constitue avant tout pour ces adolescents un lieu de sociabilité avec d'autres jeunes de leur âge. Si le début de la scolarisation leur permet de nouer des premières amitiés en France, les premiers temps à l'école sont souvent difficiles, en raison des moqueries des autres élèves. Ces moqueries portent parfois sur l'accent, le pays d'origine, voire pour certains sur la couleur de peau. L'instabilité scolaire initiale des adolescents, couplée à une faible maîtrise du français, complique également leur intégration au groupe de pairs, et augmente ainsi les chances de faire l'objet de moqueries. Par ailleurs, la pauvreté des adolescents hébergés en hôtel leur permet rarement, notamment lors de leur entrée dans le système scolaire, de jouer avec les codes vestimentaires qui occupent une place centrale dans la construction des réputations adolescentes.

C'est alors bien souvent la stabilisation scolaire qui permet le développement des sociabilités amicales des adolescents hébergés en hôtel et l'intégration progressive au groupe de pairs. Ce réseau amical des camarades d'école constitue un monde à part de celui de l'hôtel. Les amis du collège ou du lycée apportent du réconfort par rapport aux épreuves rencontrées par les adolescents dans leur trajectoire scolaire et résidentielle, ils les rassurent en cas de mauvaises notes, de déménagements ou de moments de déprime, ils les défendent contre les moqueries des autres élèves, ils leur apportent de l'aide dans l'apprentissage du français, etc. C'est principalement à l'école, durant les temps scolaires (à la cantine, dans la cour de récréation, etc.), et, parfois, extrascolaires (devant les grilles de l'établissement ou à proximité) que les adolescents passent physiquement du temps avec leurs amis proches. Si certains se rendent parfois au domicile de leurs amis, ils ne peuvent pas rendre d'invitation en retour, non seulement parce qu'ils n'ont pas le droit, le plus souvent, de recevoir des visites, mais également parce qu'ils ne souhaitent pas révéler leur résidence en hôtel social par crainte de moqueries.

Cette crainte de révéler son lieu de résidence participe plus largement de la gestion quotidienne du stigmate associé à la pauvreté, pouvant être rendue visible par les tenues vestimentaires, le fait de ne pas manger à la cantine, de ne pas pouvoir accompagner ses amis pour des activités payantes, etc. Ne pas révéler sa résidence à l'hôtel oblige souvent à ruser, par exemple en restant évasif lorsque les amis demandent à venir chez soi, à temporiser lorsque ceux-ci se font trop pressants en prétextant une résidence trop lointaine ou le refus des parents de recevoir chez eux.

Cette honte de révéler sa résidence en hôtel social contribue également à la difficulté à développer des relations amoureuses : seulement trois adolescents évoquent une relation, présente ou passée. Cette absence de mention de relations amoureuses ne nous semble pas liée à un effet de pudeur dans l'entretien avec un enquêteur ou une enquêtrice adulte, mais beaucoup plus au stigmate résidentiel, ainsi qu'à la difficulté évoquée par certains adolescents à développer une relation dans un contexte de pauvreté et d'absence de lieux d'intimité à disposition.



Les vacances scolaires : source d'ennui et de désœuvrement

Si l'école représente le principal, et parfois le seul, lieu de développement de sociabilité amicale des adolescents hébergés en hôtel, les vacances constituent une coupure forte dans leur quotidien. Alors qu'en population générale, cette période est plutôt vécue comme une libération du temps scolaire, une grande majorité d'adolescents hébergés en hôtel déclare préférer l'école aux vacances, qui n'est souvent vécue que comme une période d'attente avant que l'école reprenne. Ils y expérimentent un sentiment de vide et de vacuité. Si l'ennui est consubstantiel à l'adolescence, la promiscuité et le manque d'intimité en hôtel rendent quasi-impossible le travail d'individualisation que les adolescents mènent habituellement lorsqu'ils sont seuls dans leur chambre.

Cette vacuité des vacances est d'autant plus durement ressentie qu'elle fait suite à l'adrénaline des semaines en période scolaire, rythmées par les longs trajets, les réveils matinaux, etc. Les adolescents sans-logement essaient alors de combler ce vide par le sommeil ou en se saisissant de la moindre occasion pour sortir de l'enfermement au domicile.

Conclusion



Cette étude a permis de montrer comment l'hébergement en hôtel social produit des effets délétères sur les relations familiales et amicales, la scolarité et la santé des adolescents.

Quel que soit leur mode d'entrée en hôtel, les adolescents y font l'expérience du nomadisme hôtelier, qui couplé aux caractéristiques des lieux environnant leur hôtel, rend quasi-impossible l'ancrage dans leur quartier de résidence. Cette absence de lieux de sociabilité dans le quartier et du temps suffisant pour les explorer s'ajoute à l'impossibilité d'investir pleinement l'espace domestique, de faire de la chambre d'hôtel un « chez-soi », en raison de la soumission aux règles hôtelières, de la promiscuité et de l'absence de commodités.

Malgré la crainte de révéler le caractère stigmatisant de l'hébergement en hôtel, c'est le plus souvent l'école et les camarades de classe qui permettent aux adolescents d'échapper temporairement au monde de l'hôtel et aux problèmes familiaux.

Et pourtant, l'étude montre que l'entrée à l'école et le maintien dans la scolarité constituent le plus souvent un véritable parcours du combattant pour ces adolescents, en raison de déménagements trop fréquents, de difficultés linguistiques et de la méconnaissance des démarches d'inscription, mais aussi parfois du refus de certaines communes d'accueillir les enfants vivant en hôtel social.

Ces difficultés conduisent à une très faible maîtrise de leur trajectoire scolaire qui se traduit par de nombreuses orientations subies vers des filières professionnelles (parce qu'elles facilitent un accès à l'emploi, que l'orientation est laissée à l'appréciation des professeurs, ou que les déménagements successifs ne permettent pas l'inscription dans la formation souhaitée).

La très grande précarité administrative et financière auxquelles sont confrontés ces adolescents a également un impact psychologique important. Ils subissent des conditions de vie particulièrement difficiles dans un climat d'incertitude lié à l'aboutissement des démarches administratives de la famille, auquel ils ne peuvent échapper, car ils aident et supportent leurs parents dans ces démarches. A ceci s'ajoute la pression sur les résultats obtenus à l'école, car les adolescents ont conscience des sacrifices que font leurs parents pour qu'ils puissent étudier dans de bonnes conditions et de l'importance de ces résultats pour leur avenir.



Défenseur des droits

TSA 90716 - 75334 Paris Cedex 07

Tél. : 09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

Toutes nos actualités :



www.defenseurdesdroits.fr



D
Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE